

INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION SENIORS MESSIEURS
Phase Interrégionale Nord

Samedi 26 et Dimanche 27 SEPTEMBRE 2020
Golf de CHÂTEAU D'HUMIERES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux équipes retenues lors des préqualifications organisées par chaque ligue selon les quotas suivants :

- **10 équipes pour la Ligue des Hauts de France**
- **10 équipes pour la Ligue de Normandie**

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs ayant 50 ans et plus la veille de l'épreuve, soit nés le 25 septembre 1970 ou avant.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Le nombre d'équipes (quota établi par la FFGolf) montant en division en 2021 selon le classement final est de : **3**

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> après les préqualifications par les Ligues, avant le **26 août 2020**.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **18 septembre 2020 à minuit**.

Forfait : Voir § II-2 / FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en Division.